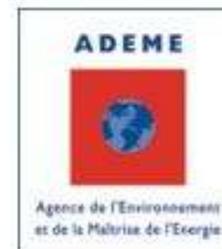




Journée technique

le mercredi 6 novembre 2019
à Criquebeuf-sur-Seine (27)



**Evolution de la qualité et des Normes pour les
plaquettes/broyats et Mix à usage industriel/collectif**
Présentation de la nouvelle norme ISO 17 225_9

Conférences (matin)
Ateliers & Visite (après-midi)



Mix consommé aujourd'hui et perspectives sur les autres ressources

CIBE - Journée technique du 6 novembre 2019

PAUL ANTOINE,
Biomasse Normandie



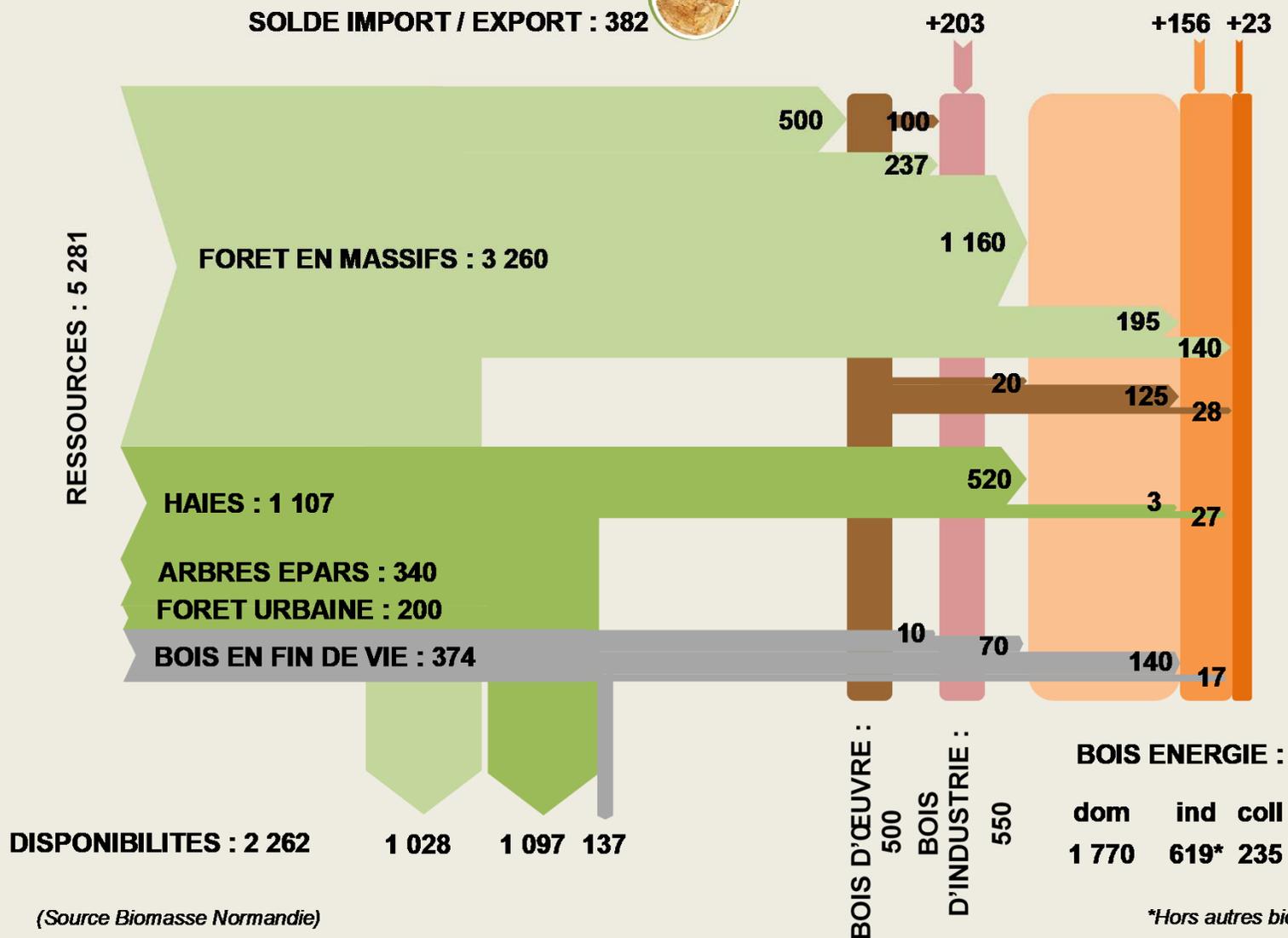
DOMINIQUE BOULDAY,
CEDEN



Le mix produit consommé en Normandie – Bilan 2018



(en milliers de tonnes)



(Source Biomasse Normandie)

*Hors autres biomasses



Le projet BioReg



- Un projet Européen dédié aux déchets de bois et financé par la Commission Européenne ;
- Il a démarré en janvier 2017 et durera 3 ans avec un budget total d'1 million € ;
- L'objectif principal du programme est de valoriser le potentiel de déchets de bois actuellement inutilisé, en levant les verrous notamment techniques et réglementaires et en développant des solutions adaptées à chaque contexte régional.



Quels obstacles à la valorisation des déchets de bois ?



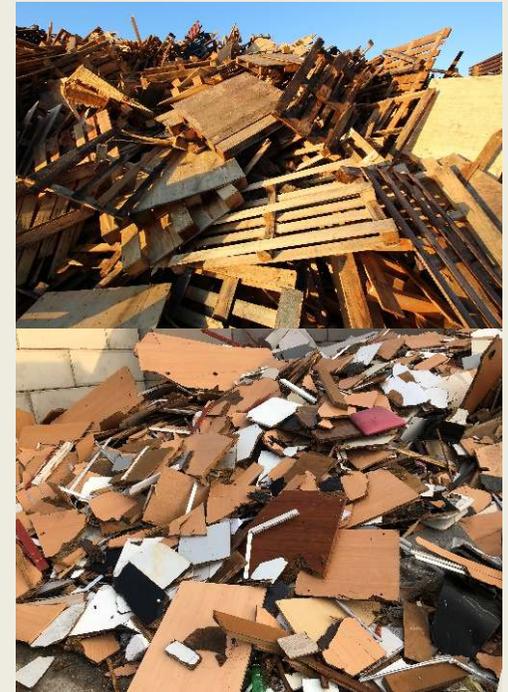
- Peu d'exutoires aussi bien en valorisation matière (incorporation panneaux) qu'en valorisation énergétique
- Un maillage des outils de tri / préparation des déchets de bois insuffisamment développé
- Une nécessité d'optimiser les circuits de collecte de ces déchets
- L'absence de classification pour ces déchets



La classification des déchets de bois



- Aujourd'hui : pas de classification formelle pour cette ressource, seulement un langage commun qui réduit à 3 catégories les bois en fin de vie
 - Classe A : déchets de bois propres qui peuvent faire l'objet d'une sortie du statut de déchet
 - Classe B : déchets de bois traités non-dangereux
 - Classe C : déchets de bois dangereux
- Insuffisant pour parler d'une voix commune comme le font nos voisins européens
- Inadéquate pour permettre à la filière française de monter en puissance puisqu'elle est déconnectée la réglementation sur les installations de combustion et aux normes de l'European Panel Federation (EPF)



Vers une classification européenne des déchets de bois



- Les flux de déchets de bois sont des flux aujourd'hui européens d'où la nécessité et la pertinence de mettre en place une classification européenne des déchets de bois.
- Cette classification pourrait s'appuyer sur les travaux du CSF Bois, qui définit 4 classes :

Classe (et correspondance cl. EN/FI & AL)	Critère composition chimique	Utilisations / valorisations (principales)	Origines ciblées
1 (A-AI)	Bois récupéré Biomasse pure	Recyclage panneaux - Installations de combustion 2910 A	Broyats d'emballages ; chutes de transformation bois massif sans adjuvant
2 (B-AII)	Bois récupéré, sans organohalogénés et métaux lourds respectant un cahier des charges (CdC) de seuils de concentration, par origine de déchet sans mélange préalable	Recyclage panneaux - Installations de combustion 2910 B	DEA, D. Constr. Neuve, D. Entr. 2 ^{nde} transfo.
3 (C-AIII)	Déchets de bois non dangereux	Valorisation énergétique en installations d'incinération/co-incinération	D. Demol. & Renov. D. en mélange DEA, D. Constr. Neuve, D. Entr. 2 ^{nde} transfo ne répondant pas au CdC classe 2
4 (D-AIV)	Déchets de bois imprégnés classés déchets dangereux	Valorisations énergétique en installations d'incinération DD	D. Bois de génie civil et d'aménagement extérieurs imprégnés (ML, OH, Créosote)

Tableau 1 : Proposition de classification, critères, utilisations et origines

La Plateforme BioReg : une première étape



- Plus les membres y sont nombreux et plus les échanges entre les acteurs européens sont fructueux pour aller vers une uniformisation des pratiques
- Cette plateforme est une première étape. Pour faire perdurer les travaux de BioReg, l'idée de la création d'une association européenne des déchets de bois (**EWWA : European Wood Waste Association**) est envisagée. Ses principaux objectifs :
 - Élaborer une classification européenne unique pour les déchets de bois
 - Promouvoir l'utilisation du bois à l'appui de l'économie circulaire
 - Promouvoir le secteur européen du recyclage du bois en jouant un rôle moteur dans l'élaboration de normes, de meilleures pratiques et de méthodes d'essai
 - Fournir une plateforme pour tous les recycleurs de déchets de bois, les consommateurs et les autres parties prenantes intéressées, pour les questions techniques, économiques et environnementales en s'appuyant sur la plateforme BioReg existante
 - Agir en tant que représentant de l'industrie du recyclage du bois auprès des institutions européennes et influencer les réglementations environnementales et techniques





Merci de votre attention

